

Sciences Technologies Santé, mention Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, spécialité Informatique (à finalité recherche)

RNCP18682 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	326
Code(s) ROME	M1805, M1806, M1810
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

<http://www.univ-savoie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Ce professionnel est spécialisé dans la recherche en Informatique, Il peut occuper un emploi en recherche et développement aussi bien qu'entreprendre une thèse en Informatique dans les domaines couverts par les laboratoires grenoblois, académiques et industriels. Ce cadre informaticien peut évoluer dans un milieu national ou international de recherche publique ou privée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Principales compétences acquises :

- Maîtriser les systèmes informatiques
- Élaborer des approches innovantes
- Développer des méthodes rigoureuses afin de résoudre des problèmes issus de l'industrie ou du milieu académique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

M – Informatique et télécommunications

Z3 - Recherche et développement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles :

Les diplômés sont destinés à occuper les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, mais aussi les métiers liés à la conception et au développement de technologies de pointe en milieu industriel, par exemple dans l'aéronautique, la microélectronique, les systèmes embarqués, le secteur de l'énergie ou l'informatique médicale.

- Chercheur en informatique
- Enseignant-chercheur en informatique
- Postes de recherche et développement informatique en entreprise

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 781 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	41 765
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement

supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin)

Enseignants chercheurs et professionnels

Le candidat rédige un dossier de professionnalisation qu'il présente à un jury. Celui-ci détermine l'étendue de la validation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.sfa.univ-savoie.fr>

<http://www.univ-savoie.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18682/>